

GUIDE synthétique FFN- DOSSIER RETRAITE pour les SHN
Conditions et procédure - Décret n°2012-1202 du 29 octobre 2012

VOUS êtes concernés par ce dossier de demande de cotisation ouvertes sur les années 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, **2019** si vous remplissez a minima les conditions exposées ci-dessous en point 1 et 2 pour une ou plusieurs des années citées.

Au regard de la date de promulgation du décret, tous les sportifs inscrits en liste sur les années antérieures à 2012 ne sont pas éligibles à ce dispositif. Voir tableau de synthèse.

Après lecture, vous pouvez contacter Odile PETIT odile.petit@ffnatation.fr ou Laurence VENET laurence.venet@ffnatation.fr pour toute question complémentaire.

DETAILS des conditions pour le dossier à présenter **avant le 31 Décembre 2020**
Campagne 2020 au titre de l'année 2019 (cotisations 2019)

Les 5 conditions ci-dessous sont nécessaires :

1. Etre âgé d'au moins 20 ans sur la période d'inscription en liste Haut niveau
2. Au 1^{er} Novembre 2018, être inscrit sur liste de haut niveau (Jeune/Relève ou Senior ou Elite ou Reconversion) /Vérification sur le site du ministère ou sur PSQS (Portail du suivi quotidien de sportif)

Conditions additionnelles (données personnelles)

3. Ne pas avoir cotisé 4 trimestres par an à un régime de retraite de base au titre de l'année concernée (ou seulement partiellement, donc moins de 4 trimestres).
4. Les sportifs salariés à temps plein (même en CIP – contrat d'insertion professionnelle) ne sont pas éligibles
5. Revenus 2019 inférieur à 30 393 euros (75 % du plafond de la Sécurité Sociale)
Fournir la copie de l'Avis d'imposition 2020, concernant les revenus pendant l'année d'inscription 2019

Les sportifs de plus de 20 ans qui ont intégré la liste des SHN au 1^{er} Novembre 2019

SERONT concernés en 2021.

PRESENTATION DU DOSSIER AU TITRE DES ANNEES ANTERIEURES de 2012 à 2018

Les droits à pension restent en effet acquis jusqu'à leur liquidation. La loi fixe le plafond de cotisation au titre du dispositif SHN à 16 trimestres maximum. Ainsi, les SHN peuvent aussi adresser leur demande de validation des périodes d'inscription sur la liste des SHN âgé de plus de 20 ans en 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 accompagnée des pièces justificatives ET du Formulaire CERFA pour chaque année de demande.

TABLEAU DE SYNTHÈSE

Prise en compte de 16 trimestres de cotisation maximum au titre de ce dispositif

Remplir toutes les conditions ci-dessous

CAMPAGNE	ETRE INSCRIT EN LISTE de HAUT NIVEAU Elite, Senior, Jeune/Relève, Reconversion Editer votre attestation d'inscription pour l'année concernée sur le site du ministère ou sur PSQS		Ne pas avoir cotisé 4 trimestres complets au régime général de retraite Vérifier vos versement sur le site de la CNAV	
	ET avoir 20 ans au cours de cette même période		Ne pas dépasser le plafond de ressources (contrat d'image, contrat de travail, gains, indemnités, primes, ..)	Etre Non salarié à temps plein Ne pas bénéficier d'une CIP (Convention d'Insertion Professionnelle)
			<i>Au-delà de 75% du plafond de la sécurité sociale (PSS), les cotisation de retraite sont pris en compte</i>	<i>Salariés temps plein</i> <i>Les cotisations sont déjà prises en compte</i>
2013	Remplir un formulaire cerfa pour chaque année d'inscription qui fait l'objet de la demande	2012	Ne pas dépasser 27 279 euros (copie de l'Avis d'imposition 2013 - revenus 2012)	Le dispositif pour les SHN peut compléter les trimestres acquis dans l'année concernée jusqu'à 4 trimestres Vérifier vos versements sur le site de la CNAV
2014		2013	Ne pas dépasser 27 774 euros (copie de l'Avis d'imposition 2014 - revenus 2013)	Si salarié à temps partiel et ressources inférieures à 75% du PSS Si bénéficiaires d'Aides personnalisées supérieures à 25% du PSS
2015		2014	Ne pas dépasser 28 161 euros (copie de l'Avis d'imposition 2015 - revenus 2014)	
2016		2015	Ne pas dépasser 28 530 euros (copie de l'Avis d'imposition 2016 - revenus 2015)	
2017		2016	Ne pas dépasser 28 962 euros (copie de l'Avis d'imposition 2017 - revenus 2016)	
2018		2017	Ne pas dépasser 29 421 euros (copie de l'Avis d'imposition 2018 - revenus 2017)	
2019		2018	Ne pas dépasser 29 779 euros (copie de l'Avis d'imposition 2019 - revenus 2018)	
2020		2019	Ne pas dépasser 30 393 euros (copie de l'Avis d'imposition 2020 - revenus 2019)	

PROCEDURE IMPERATIVE

- **FAIRE UN SEUL ENVOI / UNE SEULE ENVELOPPE avec l'ensemble des formulaires et pièces justificatives pour chaque année de demande.**

La caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) instruit la demande et adresse un avis de décision au demandeur au plus tard le 30 avril de l'année suivant celle du dépôt de la demande. Veillez à transmettre une adresse postale stable pour recevoir la réponse .

- **VOTRE ENVOI DOIT être adressé avant le 31 décembre 2020** (cachet de la poste faisant foi) à

CNAV Assurance retraite Ile de France
CS 70009
93166 NOISY LE GRAND Cedex

- **DANS VOTRE ENVOI :**

- Les pièces d'état civil
 - o une copie de la carte d'identité ou passeport ou tout autre pièce justificative d'état civil ou de nationalité
 - o une copie d'un extrait d'acte de naissance si vous n'avez pas de numéro personnel de sécurité sociale
- Pour chaque année concernée par la demande de prise en compte des cotisations :
 - o Le Formulaire CERFA dûment rempli (**UN** par année - si possible en ligne puis imprimé, daté et signé)
 - o La Copie de l'avis d'imposition sur les revenus de l'année concernée (ou de celui du foyer fiscal de rattachement ou document attestant de l'imposition hors de France établi par l'autorité locale étrangère compétente.

- **Formulaire CERFA**

Inscrit(e) par arrêté ministériel sur la liste des sportifs de haut niveau, mentionnée au premier alinéa de l'article L. 221-2 du code du sport, pour la période du _____ au _____, vous demandez la validation de cette période par le régime général d'assurance vieillesse au titre de l'année _____ (dite « année concernée » dans la suite du formulaire).

<u>Exemple 1 :</u>	Au titre de l'année 2019	Du 01/11/2018 au 31/10/2019
<u>Exemple 2 :</u>	Au titre de l'année 2015	Du 01/11/2014 au 31/10/2015
<u>Exemple 2 :</u>	Au titre de l'année 2019	Du 01/11/2018 au 31/10/2020 si maintien en liste SHN
<u>Exemple 4 :</u>	Au titre de l'année 2015	Du 01/11/2014 au 31/10/2016 si maintien en liste SHN
<u>Exemple 5 :</u>	Au titre de l'année 2016	Du 01/11/2014 au 31/10/2020 si maintien en liste SHN
<u>Exemple 6 :</u>	Au titre de l'année 2017	Du 01/11/2014 au 31/10/2020 si maintien en liste SHN

Condition 1 : CONNAITRE votre situation d'inscription sur les listes de haut niveau

<https://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sport-performance/sport-de-haut-niveau/article/liste-ministerielle-de-sportifs>

RENSEIGNER un ou plusieurs critères (Image 1)

- votre nom, prénom, année de naissance, fédération de natation
- votre localisation de région de licence

Cliquer sur notre nom en surbrillance pour accéder à l'historique (Image 2)

Possibilité d'éditer l'historique si nécessaire pour d'autre dossier

The image shows three parts of the website interface:

- Search Interface (Left):** A search form with fields for 'Année en liste' (2016), 'Nom du sportif', 'Prénom du sportif', 'Année de naissance', 'Fédération', 'Région', 'Département', and 'Catégorie'. Buttons for 'Lancer la recherche' and 'Effacer vos sélections' are at the bottom.
- Search Results (Middle):** A table titled 'Liste des sportifs de haut niveau' with the message 'Il existe 1 sportif correspondant à votre recherche'. The table has columns: 'Nom Prénom', 'Fédération', 'Catégorie', 'Date de naissance', 'Date de dernière inscription en liste', and 'Classement'. One result is shown for 'DAVOTAS' with a blue arrow pointing to the name and the text 'Effacer une autre sélection'.
- Profile Page (Right):** A detailed page for 'Liste des sportifs de haut niveau' with a blue arrow pointing to the 'Editer une attestation' link. It includes sections for 'IDENTITÉ', 'LISTE' (with details like 'Fédération Française de Natation', 'Elite', 'Debut: 01/11/2015 - Fin: 31/10/2017'), and 'HISTORIQUE EN LISTE' (a table of past listings).

Conditions 3 et 4 : VERIFIER votre situation de cotisation à la retraite

- Créer votre espace personnel sur le site de la CNAV :

<https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/home.html>

⚠️ conserver bien votre identifiant et votre mot de passe

- Préparer votre Numéro de Sécurité Sociale, votre date et lieu de naissance
- Vous pourrez éditer un relevé de situation .

The image shows two parts of the CNAV website:

- Service Menu (Right):** A grid of service options under 'Accueil > Mes Services':
 - Consulter mon relevé de carrière
 - Mettre à jour mon relevé de carrière
 - Connaitre l'âge et le montant de ma retraite
 - Etre accompagné dans mes démarches suite au décès d'un proche
 - Mon relevé de carrière tous régimes
 - Régulariser mon relevé de carrière
 - Calculer mon âge de départ à la retraite
 - Suivre ma demande en cours
 - Mon relevé de carrière
 - Déclarer mes trimestres de majoration pour enfants
 - Simuler le montant de ma retraite avec M@ret
 - Suivre ma demande en cours
 - Estimer mes droits à la retraite anticipée
 - Estimer le montant de ma retraite tous régimes confondus
- Registration Banner (Left):** A banner titled 'UN ACCÈS SIMPLE ET SÉCURISÉ' with the text 'Vos services en ligne sont gratuits, personnalisés et sécurisés. Pour en bénéficier, il suffit d'ouvrir votre espace personnel sur www.lassuranceretraite.fr. Rien de plus simple !'. It features a 'JE CRÈE MON ESPACE PERSONNEL' button and a security icon.